



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026
À 10 H À AGEN

Nombre de délégués en exercice	Nombre de délégués présents	Suffrages exprimés
28	15	15

Date de la convocation : 30 avril 2026

Secrétaire de Séance : Christine SATTÀ

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Présidente		
Geneviève LE LANNIC	X	P
Vice-Présidents Territoriaux		
Françoise LABORDE		
Jean-Pierre VICINI	X	P
Julie CASTILLO		
Gérard RÉGNIER	X	P
Jean-Pierre MOULY	X	P
Pierre SICAUD	X	P
Pierre IMBERT	X	P
Christine SATTÀ	X	P
Délégués		
Yann BIHOUÉE		
Thierry BOZZELLI		
Thierry BROUILLARD		
Alain BROUILLET		

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Jean-Jacques CAMINADE		
Joël CHRÉTIEN	X	P
Alain DALLA MARIA		
Jacques DUBICKI		
Gilbert DUFOURG	X	P
Jean-François GUILLOT	X	P
Bernard LAVERGNE	X	P
Michel LAVILLE		
Jean-Louis MOLINIÉ		
Pascal MOURGUES	X	P
Alain PASCAL	X	P
Bernard PATISSOU	X	P
Françoise RIVETTA		
Aldo RUGGERI	X	P
Jean-Noël VACQUÉ		

(X = Présent, P = Pour, C = Contre, A = Abstention)

Formant la majorité des membres en exercice.

DECISION 26_009_B

Attribution marché de prestations intellectuelles n° 26257 concernant l'élaboration de Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions du code de la commande publique et notamment :
- ses articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 relatif à la procédure d'appel d'offres ouvert ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 en date du 30 décembre 2025 portant modifications statutaires du Syndicat EAU47 au 1er janvier 2026 ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2026-01-19-00002 en date du 19 janvier 2026 portant modification de l'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n° 47-2025-12-30-00004 ;

VU le Règlement Intérieur du Syndicat EAU47 approuvé par délibération du Comité du Syndicat EAU47 n° 21_076_C du 25 Novembre 2021 ;

VU la délibération syndicale n°20_043_CBIS_C en date du 17 septembre 2020, d'installation du Comité Syndical, d'élection du Président, des vice-Présidents Territoriaux, des vice-Présidents thématiques, d'ordre des vice-Présidents, d'affectation des Commissions thématiques et d'élection des Membres du Bureau ;

VU la délibération syndicale n°21_064_C en date du 25 Novembre 2021, déléguant au Bureau du Syndicat Départemental EAU47 la passation des marchés et de leurs modifications selon la procédure formalisée, modifiée par délibération syndicale n° 25_005_C du 13 mars 2025 ;

VU la délibération Syndicale n°25_003_C du 13 mars 2025 approuvant la désignation des membres de la commission d'appel d'offres ;

VU l'avis de marché publié dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics sous le n° 26-13187 du 6/02/2026 ;

VU l'avis de marché publié dans le Journal Officiel de l'Union Européenne sous le n° 91824-2026 en date du 09/02/2026 ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est tenue le mercredi 29 avril 2026 à 13 h 30 au siège du Syndicat EAU47 ;

CONSIDERANT le marché de prestation intellectuelle relatif à l'élaboration de Schémas Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) (partie I) et Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) (partie II) sur le Territoire syndical ;

Composé d'une tranche Ferme et de trois tranches optionnelles :

Partie I - SDAEP

Phase A : État des lieux et analyse des besoins.

Phase B : Mise à jour de la cartographie, modélisation du réseau (tranche optionnelle n°2) et géoréférencement (tranche optionnelle 1).

Phase C : Analyse du fonctionnement, bilan ressources/besoins, diagnostic, prospective changement climatique, évolution de la consommation et diagnostic d'accès à l'eau (tranche optionnelle 3).

Phase D : Synthèse, proposition de programmation pluriannuelle et analyse tarifaire.

● **Partie II - PGSSE**

Phase 1 : État des lieux fonctionnel et organisationnel des services d'eau

Phase 2 : Étude de dangers et appréciation des risques sanitaires associés, étude de vulnérabilité.

Phase 3 : Élaboration du PGSSE

Phase 4 : Mise en place des outils permettant un processus d'amélioration continue du PGSSE

La consultation comporte **une tranche ferme** et **3 tranches optionnelles** :

- **Tranche ferme** : réalisation de schémas directeurs d'alimentation en eau potable et le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

- **Tranches optionnelles** :

Tranche optionnelle 1 : Géoréférencement des réseaux d'eau potable

Tranche optionnelle 2 : Modélisation des réseaux d'eau potable

Tranche optionnelle 3 : Diagnostic d'accès à l'eau

Elle est aussi divisée en **secteurs suivants les territoires** :

- **Secteur 1** : Territoires Sud du Lot, Lot Amont et Albret

- **Secteur 2** : Territoires Nord de Marmande, Brame et Nord du Lot

- **Secteur 3** : Territoires Garonne, Porte des Landes et Villeneuvois

CONSIDERANT le dossier de consultation des entreprises remis aux candidats via le profil acheteur DEMAT-AMPA ;

CONSIDERANT que la date limite de remise des offres était fixée au 27/03/2026 à 12 heures ;

CONSIDERANT que 4 plis (dont 1 doublon IRH) ont été réceptionnés sur le profil acheteur (IRH INGENIEUR CONSEIL, CEREK INGENIERIE SUD OUEST, SAFEGE) ; que ces trois plis ont été ouverts par l'Entité Adjudicatrice le 30 mars 2026 et remises pour analyse au service Réglementation du Syndicat EAU47 à la même date ;

CONSIDERANT que les variantes n'étaient pas autorisées pour cette consultation ;

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres réalisé par le service Réglementation d'EAU47 selon les critères d'attribution et le choix de l'offre mentionnés à l'article 6 du Règlement de consultation ;

CONSIDERANT la présentation de ce rapport aux membres de la CAO en séance du 29 avril 2026 à 13 h 30 ;

CONSIDERANT le choix de la Commission d'Appel d'Offres susvisée de retenir le candidat proposé par le service Réglementation du Syndicat EAU47, à savoir :

- **Groupement d'opérateur économique SAFEGE / ARTELIA SAS (mandataire SAFEGE), classé 1^{er} sur les trois offres présentées dont la note obtenue est de 81,62/100.**

Madame la Présidente appelle le Bureau à prendre une décision pour la signature du marché de prestations intellectuelles avec l'attributaire ci-dessus choisi par la Commission d'Appel d'Offres.

***Après en avoir délibéré,
Le Bureau syndical,***

A l'unanimité des délégués présents,

Approuve le choix de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'attribution du présent marché relatif à l'élaboration de Schémas Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) (partie I) et Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) (partie II) au Groupement d'opérateurs économiques SAFEGE (mandataire) / ARTELIA SAS proposé par le service Réglementation d'EAU47 au regard des critères de jugement énoncés dans le règlement de consultation ;

Autorise la Présidente à signer le marché de prestations intellectuelles avec le candidat retenu pour un montant total du marché de **2 102 307,27 € HT, soit 2 522 768,72 € TTC** (dont 191 160,00 € TTC à la faveur du sous-traitant ALTEA GEOMETRES EXPERTS) .

L'offre est décomposée ainsi :

Tranche ferme : 1 787 081,92 € HT soit 2 137 298,30 € TTC dont :

- PGSSE : 125 876,06 € HT soit 151 051,27 € TTC
- SDAEP : 1 655 205,86 € HT soit 1 986 247,03 € TTC

Tranches optionnelles :

- T.O 1 « Géoréférencement des réseaux » 172 575,00 € HT soit 207 090,00 € TTC
- T.O 2 « Modélisation des réseaux » 27 500,00 € HT soit 33 000,00 € TTC
- T.O 3 « Diagnostic territorial d'accès à l'eau » 121 150,35 € HT soit 145 380,42 € TTC

Précise que les délais de réalisation sont les suivants :

Type	Description	Durée	Date de début	Date de fin
Secteur 1 : Territoires Sud du Lot, Lot Amont et Albret				
Tranche ferme	Elaboration SDAEP et PGSSE	15,5 mois	1 juin 2026	15 septembre 2027
Tranche optionnelle 1	Géoréférencement des réseaux d'eau potable	6 mois	15 novembre 2026	15 mai 2027
Tranche optionnelle 2	Modélisation des réseaux d'eau potable	1 mois	15 novembre 2026	15 décembre 2026
Tranche optionnelle 3	Diagnostic d'accès à l'eau	10 mois	15 novembre 2026	15 septembre 2027
Secteur 2 : Territoires Nord de Marmande, Brame et Nord du Lot				
Tranche ferme	Elaboration SDAEP et PGSSE	15,5 mois	1 juin 2027	15 septembre 2028
Tranche optionnelle 1	Géoréférencement des réseaux d'eau potable	6 mois	15 novembre 2027	15 mai 2028
Tranche optionnelle 2	Modélisation des réseaux d'eau potable	1 mois	15 novembre 2027	15 décembre 2027
Tranche optionnelle 3	Diagnostic d'accès à l'eau	10 mois	15 novembre 2027	15 septembre 2028
Secteur 3 : Territoires Garonne, Portes des Landes et Villeneuve				
Tranche ferme	Elaboration SDAEP et PGSSE	15,5 mois	1 juin 2028	15 septembre 2029
Tranche optionnelle 1	Géoréférencement des réseaux d'eau potable	6 mois	15 novembre 2028	15 mai 2029
Tranche optionnelle 2	Modélisation des réseaux d'eau potable	1 mois	15 novembre 2028	15 décembre 2028
Tranche optionnelle 3	Diagnostic d'accès à l'eau	10 mois	15 novembre 2028	15 septembre 2029

AR Prefecture

047-254702491-20260507-26_009_B-AU
Reçu le 12/05/2026
Publié le 12/05/2026

Donne pouvoir à la Présidente pour signer la présente décision et lui délègue tous les pouvoirs pour remplir toutes les formalités et signer tout document relatif à ce marché ;

Dit qu'en application de l'article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la séance du Comité syndical.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

La Présidente	La secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Christine SATTÀ